

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/07/2025 - B2025/035709 - 2016 B 06291 - 823 241 922 - AVIZEO LYON

Désignation de l'entreprise : <u>AVIZEO LYON</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>51 AVENUE JEAN JAURES</u>		69007 LYON		
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>8 2 3 2 4 1 9 2 2 0 0 0 2 5</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le. <u>31 08 2023</u>		
		N-1 <u>31 08 2022</u>		
		Net <u>3</u>		
		Net <u>4</u>		
		Brut <u>1</u>		
		Amortissements, provisions <u>2</u>		
		Net <u>3</u>		
		Net <u>4</u>		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	STOCKS *	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	CREANCES	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	IB
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepal Quadra

Désignation de l'entreprise : AVIZEO LYON

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.05...2.60.....)	DA	105 260	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...	DB	46 288		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	214 341	262 751	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	196 261	131 590	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	572 150	504 341	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	344 891	499 479	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	150 000	113 650	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	335 774	253 627	
	Dettes fiscales et sociales	DY	249 700	184 088	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	70 830	117 068	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	94 626	55 802	
TOTAL (IV)	EC	1 245 821	1 223 713		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 817 971	1 728 054		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 050 239	878 942		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AVIZEO LYON

51 AVENUE JEAN JAURES

69007 LYON

ANNEXE DU 01/09/2022 AU 31/08/2023

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations X

Etat des amortissements X

Etat des échéances des créances et des dettes X

Composition du capital social X

Fonds commercial X

Evaluation des immobilisations corporelles X

Evaluation des amortissements X

Produits à recevoir X

Charges à payer X

Charges et produits constatés d'avance X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles X

Montant des engagements financiers X

Informations en matière de crédit bail X

Engagement en matière de pensions et retraites X

Liste des filiales et participations X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 817 970.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 893 835.68 Euros et dégageant un bénéfice de 196 261.17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	548 890		
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	989		
Matériel de transport	41 133		19 486
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 813		3 480
Immobilisations corporelles en cours			6 234
TOTAL	136 935		29 201
Autres participations	560 305		
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	18 000		
TOTAL	578 320		
TOTAL GENERAL	1 264 145		29 201

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			548 890	548 890
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			989	989
Matériel de transport		41 133	19 486	19 486
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 190	97 104	97 104
Immobilisations corporelles en cours			6 234	6 234
TOTAL		42 323	123 813	123 813
Autres participations			560 305	560 305
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			18 000	18 000
TOTAL			578 320	578 320
TOTAL GENERAL		42 323	1 251 023	1 251 023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	6 000			6 000
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	95	198		293
Matériel de transport	29 922	7 852	36 994	780
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	65 048	16 049	1 190	79 907
TOTAL	95 065	24 099	38 184	80 980
TOTAL GENERAL	101 065	24 099	38 184	86 980

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	198				
Matériel de transport	7 852				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 739	11 310			
TOTAL	12 789	11 310			
TOTAL GENERAL	12 789	11 310			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	18 000		18 000
Clients douteux ou litigieux	8 780	0	8 780
Autres créances clients	397 759	397 759	
Taxe sur la valeur ajoutée	64 120	64 120	
Débiteurs divers	11 288	11 288	
Charges constatées d'avance	20 682	20 682	
TOTAL	520 629	493 849	26 780

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	120	120		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	344 771	149 189	180 249	15 332
Fournisseurs et comptes rattachés	335 774	335 774		
Personnel et comptes rattachés	68 242	68 242		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 766	64 766		
Impôts sur les bénéfiques	13 475	13 475		
Taxe sur la valeur ajoutée	98 980	98 980		
Autres impôts taxes et assimilés	4 236	4 236		
Groupe et associés	150 000	150 000		
Autres dettes	70 830	70 830		
Produits constatés d'avance	94 626	94 626		
TOTAL	1 245 821	1 050 239	180 249	15 332
Emprunts remboursés en cours d'exercice	154 552			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	10 000	526		10 526

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
ACHAT FONDS LIBERAL	680 000	137 110		542 890	
Total	680 000	137 110		542 890	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	NA	NA
Agencements et aménagements	NA	NA
Installations techniques	NA	NA
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau/informatiq	Dégressif et Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	262 521
Autres créances	1 412
Total	263 933

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 848
Dettes fiscales et sociales	114 186
Autres dettes	3 933
Total	217 088

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		20 682
Total		20 682
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		94 626
Total		94 626

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		9 251
INTERETS EMPRUNT CREDIT MUTUEL 700 000 €uros	3 033	
INTERETS EMPRUNT CREDIT MUTUEL 33 500 €uros	2	
INTERETS EMPRUNT CREDIT MUTUEL 312 000 €uros	6 216	
Total (1)		9 251

Engagements reçus

CAUTION DES ASSOCIES SUR EMPRUNT 700 k€	345 000
CAUTION DE L'ASSOCIEE SUR EMPRUNT 312k€	312 000
Total	657 000

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				12 558	12 558
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				10 887	10 887
- exercice				3 733	3 733
Total				14 620	14 620
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				311	311
Total				311	311
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				126	126
Total				126	126
Montant en charge sur l'exercice				3 733	3 733

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	23 000
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		23 000

Hypothèses de calculs retenues

Hypothèse de calcul

Le montant est déterminé conformément aux dispositions de la convention collective des Cabinets d'Expertise Comptable selon la méthode rétrospective, sur la base des droits acquis à la clôture de l'exercice lors d'un départ volontaire à la retraite, avec un taux prévisible d'évolution des salaires de 2%, un taux d'actualisation de 2.51% et un âge de départ en retraite à 65 ans.

Le montant de l'engagement calculé selon hypothèses de calcul ci-dessus est de l'ordre de 23 000€.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- CLGO CONSULTANTS	483 396	100.00	24 223
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

AVIZEO LYON
Société à responsabilité limitée
au capital de 105 260 euros
Siège social : 51, avenue Jean JAURES
69007 LYON
823 241 922 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Août 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Août 2023 s'élevant à 196 261,17 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	196 261,17 euros
. A titre de dividendes aux associés soit 17,1005 euros par part,	180 000,00 euros
. Le solde, soit la somme de en totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 230 602 euros.	16 261,17 euros

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Août 2023 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 8 995 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Août 2023 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 171 005 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué, au siège social, dans les délais légaux, à compter du 1^{er} Janvier 2024.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues, le cas échéant, sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} Janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 Novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31.08.2020 : Néant,
- Exercice clos le 31.08.2021 : Néant,
- Exercice clos le 31.08.2022 : 180 000 euros, soit 18 euros par titre, dont 180 000 euros de dividendes non éligibles à l'abattement de 40%.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 Décembre 2023

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme :
La Gérance.**

